

N°DEL2024-28

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze-avril à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de Monsieur Franck SUPERBI, Président.

Étaient présents :

Titulaires :

M. FAVROLE, Mme BETRIX, Mme RIGAULT, M. POTIER, M. FRERE, Mme TUAL, M. SUPERBI, M. DEBLOIS, M. CORMONT, Mme CHEVOT, M. BOURGEOIS, Mme BEAUDEQUIN, M. FLEURY, Mme CHAMPEAU, M. SARKÖZY, M. BOUCHEZ, Mme BROCVIELLE, Mme DEMOUY, M. LECAT, M. MICHEL, M. GOURDON, Mme BRASSEUR, M. MAILLET, M. GOUPIL, Mme BACHELART, M. DELCELIER, Mme PARMENTIER (27)

Absents ayant donné procuration à :

Mme DEFRANCE ayant donné pouvoir à Mme DEMOUY
M. DE FRANCE ayant donné pouvoir à M. DEBLOIS
M. LOUBES ayant donné pouvoir à M. BOUCHEZ
M. BARGADA ayant donné pouvoir à M. LECAT
M. BEGUIN ayant donné pouvoir à M. CORMONT
M. DUTILLOY ayant donné pouvoir à M. SUPERBI
M. DECULTOT ayant donné pouvoir à Mme BETRIX
Mme VALENTE LE HIR ayant donné pouvoir à M. GOURDON (8)

Absents :

M. KMIEC, M. LEBLANC, Mme DECKER (3)

DEL2024-28 : Subventions – Année 2024

Monsieur le Président propose à l'Assemblée Délibérante d'attribuer les montants suivants aux organisations institutionnelles, communes et/ou aux associations du territoire de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise dont les demandes ont été reçues, déposées et validées avant l'envoi de la convocation du Conseil Communautaire

Subventions :

Associations	Montant voté 2023		Montant voté 2024	
	Fixe	Exceptionnel	Fonctionnement	Investissement
ACPG-CATM	1 000 €		1 000 €	
ADDITIONS ALCOOL VIE LIBRE	300 €		300 €	
ARC - Festival Langue Française PAROLES	30 000 €		30 000 €	
ANTHURIUM	16 300 €		17 000 €	
APE LOUIS BOULAND	0 €		500 €	
APTE	0 €			1 250 €
ASAPE 14-18-Association souterrains allemands	500 €		500 €	819 €
Association sportive Collège Louis Bouland	1 000 €		1 000 €	
Association Sauveteurs de l'Oise	2 500 €		2 500 €	
Association Musée des Brosseries-AMBO	1 350 €	1 200 €	1 350 €	
Basket Club Intercommunal Attichy	0 €		1 000 €	
Bols d'Air	0 €		500 €	
Centre Equestre Saint Victor	0 €		500 €	
Cercle des Nageurs des Communes de l'Attichois	6 000 €		6 000 €	
Club Education Canine de l'Oise-CECLO		600 €	600 €	
Collège Louis Bouland	1 500 €		1 500 €	
Club de Tir de Cuise La Motte	0 €			1 000 €
Eveil Cantonal		1 000 €	1 000 €	
Les Amis de la Cité	0 €		500 €	
Les Amis des petites Bouilles	5 000 €		5 000 €	
MAM'ZEN TROSLY	0 €			1 500 €
ONF Compiègne (Ciné branches)	1 500 €		1 500 €	
PICARDIE FOR EVER	8 000 €		8 000 €	1 000 €
<i>Saint-Étienne-Roillaye en Fêtes</i>	<i>2 000 €</i>		<i>2 000 €</i>	
<i>Escale PFE</i>	<i>6 000 €</i>		<i>6 000 €</i>	
<i>Festival PFE 10 ans</i>				<i>1 000 €</i>
P'TITS VELOS D'ATTICHY		500 €	1 000 €	
TRACES et CIE	2 500 €	8 500 €	2 000 €	7 500 €

Vie au Grand Air (VGA)	3 780 €		3 780 €	
TOTAL	81 230 €	11 800 €	87 030 €	13 069 €

Communes	Montant		Montant	
	voté 2023		voté 2024	
Cuise la Motte (course cycliste)	500 €		500 €	
TOTAL	500 €	0 €	500 €	0 €

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire ont, à l'unanimité :

- **Approuvé** les montants ci-dessus,
- **Autorisé** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres présents : 27

Nombres de suffrages exprimés : 35

VOTES : Pour : 35 Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 02/04/2024



Le Président,

F. SUPERBI

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 060-24600749-20240411-DEL202428-DE

